

“ L'équilibre occupationnel à tout âge : Equilibrer ses activités du quotidien ”

27 mars au 31 mars 2023

L'ergothérapie pendant l'enfance et l'adolescence

L'ergothérapie >

L'ergothérapie (Occupational Therapy) est une profession de santé, fondée sur les sciences de l'Occupation humaine.

Elle permet aux personnes d'organiser et d'accomplir les activités qu'elles considèrent comme importantes : les Occupations.

L'ergothérapeute intervient notamment auprès des enfants et des adolescents.



L'équilibre occupationnel >

Lors de cette période, de 3 ans à l'âge adulte, les changements occupationnels sont importants et l'équilibre occupationnel évolue.

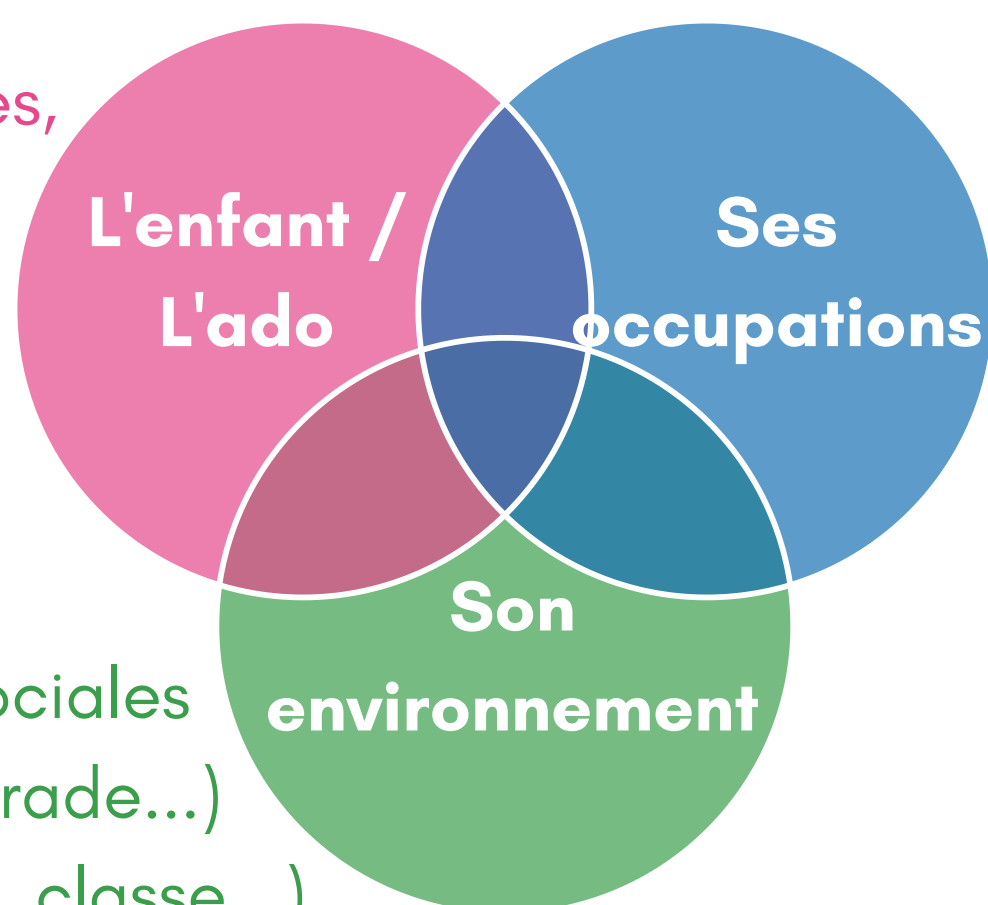
(L'équilibre occupationnel correspond à une juste répartition et proportion d'occupations à la fois de plaisir, de productivité, de ressourcement permettant à la personne de maintenir un bon état de santé et de bien être.)

Les ergothérapeutes **accompagnent cette construction et diversification occupationnelle** au travers de leur intervention, centrée sur les occupations.

L'approche globale en ergothérapie >

L'ergothérapeute prend en compte :

- Capacités cognitives, sensori-motrices et psychosociales
- Motivation, habitudes, envies...

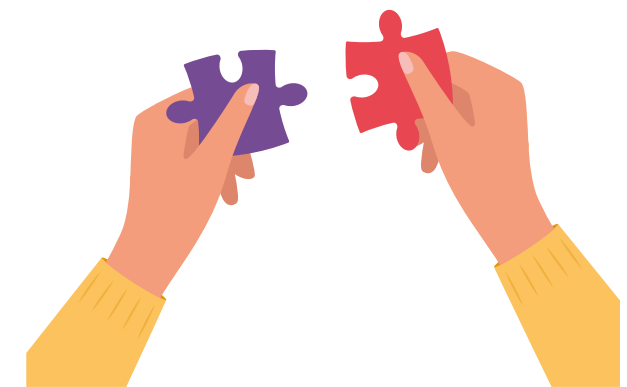


- Humain (relations sociales : famille, amis, camarade...)
- Matériel (lieu de vie, classe...)

- Activités de soins personnels
- Activités productives (scolarité)
- Activités de loisirs

L'ergothérapie pendant l'enfance et l'adolescence

L'intervention ergothérapique >



Les ergothérapeutes accompagnent les enfants afin de les aider à construire et diversifier leur répertoire occupationnel dans les domaines tels que les soins personnels, les jeux, la scolarité, les relations sociales, et les loisirs.

En intervenant directement sur les problèmes occupationnels où l'enfant exprime une insatisfaction et une envie d'être plus autonome :

- **Scolarité** : écriture, utilisation des outils scolaires, préparation du cartable, difficultés en maths, interactions sociales avec les pairs...
- **Loisirs** : Nombre restreint d'activités réalisables, difficultés dans leur réalisation, équilibre entre le temps dédié aux loisirs et au reste, participation sociale...
- **Soins personnels** : Hygiène, repas et alimentation, habillage, sommeil, élimination...

En collaborant et conseillant les parents et :

- l'équipe éducative
- les intervenants extérieurs
- l'entourage

En proposant des aménagements, des aides techniques, des adaptations, des supports pédagogiques adaptés....